

La lettre énergivie

PROGRAMME

**L'Alsace dit oui
à l'éco-logis !**

A LA UNE

Rencontres énergivie 2009 : les bâtiments collectifs en tête d'affiche

Comment mettre en œuvre les techniques appropriées à la rénovation énergétique de bâtiments collectifs ? La question sera au centre de la cinquième édition des Rencontres énergivie. **Du 15 au 19 avril 2009 au Parc Expo de Mulhouse.**

INFO +

Les Rencontres énergivie sont pilotées par la Région Alsace et l'ADEME en partenariat avec le CSTB, la FFB et Effinergie. Le programme détaillé des Rencontres énergivie 2009 et les inscriptions obligatoires seront disponibles sur www.energivie-2009.com à partir de janvier 2009.



(jeudi 16 et vendredi 17 avril 2009). Les participants échangeront sur les nouvelles techniques employées pour rénover un bâtiment basse consommation, la situation réglementaire en France et en Europe et l'harmonisation des procédés pour la BBC. Seront aussi abordés lors d'ateliers les **équipements nécessaires** à la BBC, **l'offre de formation** - notamment grâce au programme ILETE - les conditions techniques et les appels à projets. À la clé, des **retours d'expérience** dans la **rénovation** et la **construction neuve** tout au long de ces deux journées dédiées à la basse consommation.

organisée en partenariat avec Effinergie. Le public découvrirra les nouveaux résultats des différents **appels à projets basse énergie** déjà lancés en France. Autant dire que l'événement sera à nouveau très suivi par les professionnels : maîtres d'œuvre (architectes, bureaux d'études, artisans, installateurs sanitaires, électriciens...) et les maîtres d'ouvrage publics et privés (élus et techniciens des collectivités, bailleurs sociaux, constructeurs, promoteurs...). Au final, une synthèse réussie entre trois pays, trois approches, trois labels pour une région pilote en matière de bâtiment économe en énergie.

Le rendez-vous est devenu incontournable pour les professionnels de la basse consommation. Dans la lignée de l'édition 2008, les Rencontres 2009 mettent l'accent sur le bâtiment basse consommation et notamment la rénovation des bâtiments collectifs pour les rendre économes en énergie. Le programme s'annonce particulièrement riche

et sera décliné en quatre temps. À commencer par des **visites de sites exemplaires** en Alsace et outre-Rhin (mercredi 15 avril 2009). Au programme : une visite sur Mulhouse et environs, une sur Bâle et environs et une spécialement dédiée à la construction bois. Deuxième temps fort : un colloque avec des **ateliers et conférences** réservés aux professionnels

Soirée de gala à la Cité du train

Pour la première fois, une soirée de gala ponctuée par la remise des Trophées énergivie aura lieu le jeudi 16 avril à 19 h 00, dans le cadre prestigieux de la Cité du train à Mulhouse. D'autre part, une exposition de projets sera

SALON ÉNERGIVIE

Trois jours d'exposition et d'échanges



Une centaine d'exposants et plus de 5 000 visiteurs en 2008 : la seconde édition du salon énergivie au Parc Expo de Mulhouse a remporté un vif succès. En 2009, la formule est reconduite et étendue : **trois jours d'exposition** sur la basse consommation ouverts à **tous les publics**, particuliers,

collectivités et professionnels. Plus de cent exposants, des conférences destinées au grand public, un forum-exposants et **des rendez-vous conseils** proposés par l'ALME et les autres Espaces Informations Énergie. Ces rendez-vous sont une spécificité du salon énergivie : ils permettent aux particuliers

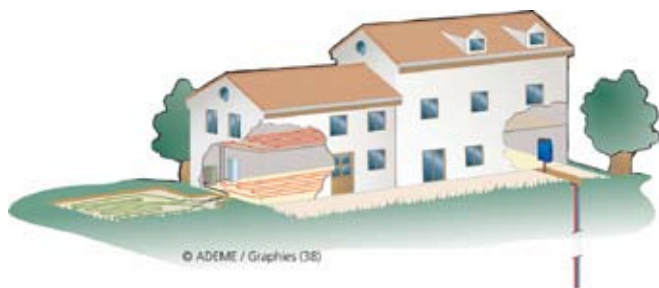
de bénéficier d'un pré-diagnostic indépendant et de conseils pour leur projet de construction ou de rénovation. L'occasion en somme pour les porteurs de projets d'aller à la rencontre des professionnels du bâtiment pour en savoir plus sur l'efficacité énergétique et mettre en pratique la BBC.



énergivie est un programme d'actions innovatrices initié par la Région Alsace pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables en Alsace, avec l'ADEME et l'Union européenne.

☼ Pompe à chaleur : les questions que vous vous posez

Depuis plusieurs mois déjà, le chauffage par pompe à chaleur (PAC) se diffuse à grande échelle en France et en particulier en Alsace. Mais bien des questions restent posées par les particuliers qui souhaitent s'équiper, notamment quant au choix de la «bonne pompe à chaleur». Une nouvelle documentation énergivie très complète paraît sur ce sujet début 2009. Le point en cinq questions.



La pompe à chaleur, comment cela fonctionne ?

Cette technique consiste à capter la chaleur contenue dans un milieu (le sol - géothermie, l'air - aérothermie, l'eau de la nappe - aquathermie) pour la diffuser à l'intérieur d'un logement grâce à un appareil équipé d'un compresseur et d'échangeurs de chaleur. Dans le cas d'une installation géothermique, la chaleur du sol est puisée à l'aide de capteurs horizontaux enterrés entre 80 et 140 cm de profondeur, ou verticaux pouvant atteindre 100 mètres de profondeur. La configuration du terrain et la nature du sol déterminent le type de captage le plus approprié. La chaleur est ensuite restituée dans

le logement par un plancher chauffant ou des radiateurs basse-température alimentés par la pompe à chaleur.

Quels sont les avantages de la pompe à chaleur ?

C'est d'abord un procédé «efficace» en comparaison avec d'autres appareils fonctionnant aussi à l'électricité comme les convecteurs ou les radiants. En effet, 1 kWh électrique consommé permet de restituer jusqu'à 5 kWh de chauffage. En comparaison, une chaudière au bois consomme 1 kWh électrique pour 200 kWh de chaleur. Vous payez l'énergie nécessaire au fonctionnement de la PAC qui assure le transport des calories. Vous n'avez pas de contrainte de stockage de l'énergie servant à faire fonctionner

l'installation (ni citerne de gaz ni de fioul...).

Quels sont les inconvénients de la pompe à chaleur ?

En premier, le coût de l'installation. Au coût de la machine il faut ajouter le coût du captage, qu'il s'agisse d'un réseau de capteurs horizontaux ou de forages verticaux. Ensuite, le système reste dépendant de l'électricité, dont les prix évoluent et les impacts environnementaux varient. Par ailleurs, le suivi et la maintenance de l'installation doivent être assurés par des professionnels qualifiés afin de garantir un fonctionnement optimal et d'éviter toute fuite des circuits de captage, production et distribution de chaleur, ceux-ci ayant un très fort impact sur l'effet de serre.

Dans quels cas choisir une PAC ?

Le coût d'investissement d'un tel équipement étant assez élevé, il convient de minimiser les consommations à venir du logement. Aussi il est adapté à un logement neuf dans lequel un plancher chauffant peut être installé et où l'isolation renforcée diminue les besoins en consommation.

En rénovation, nous vous conseillons de diminuer au maximum les besoins en chaleur du logement et d'avoir la possibilité de vous équiper d'un système de diffusion de la chaleur à basse température, pour utiliser efficacement une pompe à chaleur. Si le choix se porte sur une PAC, attention aux différences de technologies : l'aérothermie (air/air ou air/eau) est mal adaptée aux régions dont les hivers sont rigoureux. En Alsace, il est



conseillé de privilégier la géothermie (sol/sol ou eau/eau) avec capteurs horizontaux ou verticaux, ou les puits sur la nappe lorsqu'elle est accessible.

Comment choisir le matériel ?

Pour faire le bon choix en termes de produits, optez pour des pompes à chaleur répondant aux exigences de la marque NF-PAC et assurant un COP (Coefficient de Performance) si possible supérieure à 4,5. Le COP caractérise la capacité de l'appareil à restituer de la chaleur et permet de comparer les performances des appareils entre eux. Un COP égal à 5 signifie que l'énergie thermique restituée pour le chauffage est 5 fois supérieure à l'énergie électrique consommée.

Ce qui est valable aujourd'hui ne le sera pas forcément dans 2 ans, les pompes à chaleur font partie des équipements sur lesquels des recherches d'amélioration technique et de diminution de l'impact environnemental sont en cours.

☼ En savoir plus ?

Installateurs Qualipac

www.afpac.org

www.geothermie-perspectives.fr

www.ademe.fr

www.energievie.fr

INTERNET

☼ À la portée de tous !

Plus clair, plus accessible, plus moderne : le nouveau site énergivie facilite la lecture et met le contenu à la portée de tous les internautes. Sur la page d'accueil, l'information est réorganisée en quatre grandes zones correspondant aux questions les plus fréquentes des internautes.

Ce sont à la fois l'ergonomie et la lisibilité pour les pages intérieures comme pour l'accueil qui ont été complètement repensées. Le contenu a bien sûr été revu et augmenté à cette occasion. Votre avis et vos suggestions seront donc les bienvenus !

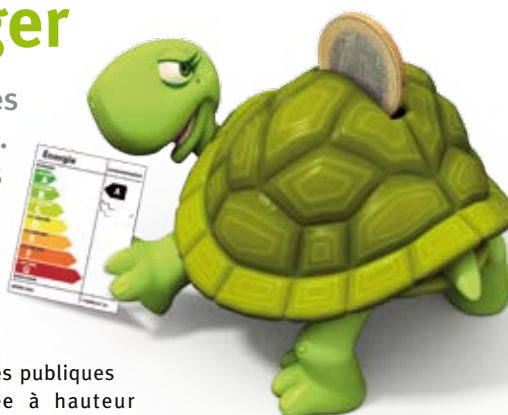


☼ Pour tout savoir sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables en Alsace
www.energievie.fr

FOCUS

☼ Aides 2009 : ce qui va changer

Le dispositif d'aides aux énergies renouvelables est généralement à la baisse. Dans un contexte de prix élevé des énergies fossiles, l'incitation publique n'est plus, en effet, aussi déterminante. Les énergies renouvelables s'imposent naturellement.



Ainsi, de nombreuses modifications en matière de solaire thermique sont notables : l'aide de la Région aux particuliers pour l'acquisition d'un **chauffe-eau** ou autre **système solaire combiné** individuel s'élèvera désormais à 400 euros. Du côté des chauffe-eau et systèmes **solaires collectifs**, les collectivités, bailleurs sociaux, associations et habitat collectif privé (copropriétaires, SCI, ...) bénéficieront d'une aide de la Région de 25% pour un plafond à 250 euros/m². L'ADEME maintient une subvention de 15% plafonnée à 150 euros/m² pour les non bénéficiaires du crédit d'impôt. Quant aux **gîtes**, **chambres d'hôtes** et **campings privés**, ils bénéficieront d'une aide de l'ADEME identique aux collectivités tandis que la Région proposera, pour les bénéficiaires du crédit d'impôt, une aide de 15% plafonnée à 150 euros/m² ou pour les non bénéficiaires 25 % plafonnée à 250 euros/m².

Le photovoltaïque concerné

Toute acquisition par les collectivités de moquette solaire

destinée aux piscines publiques sera subventionnée à hauteur de 20 % par la Région Alsace et 20% par l'ADEME en 2009. Le **solaire photovoltaïque** connaît lui aussi des changements au niveau des subventions : l'électrification solaire de site raccordé au réseau est encouragée, de l'ordre de 1,2 euros/Wc plafonné à 20 000 euros, et sur appel à projets pour les collectivités, bailleurs sociaux, associations et habitat collectif privé non bénéficiaires du crédit d'impôt. Les **PME-PMI** bénéficient d'aides analogues.

Des collectivités aux exploitations agricoles

Dans le secteur du **bois-énergie**, la prime chaudière bois automatique individuelle pour le **particulier** s'élève à 900 ou 1 200 euros. Du côté des chaufferies automatiques au bois collectives, les **collectivités** disposeront en 2009 d'une aide de l'ADEME couvrant 10 % de l'investissement ainsi qu'une aide de la Région Alsace passant de 30 % en 2008 à 20 % en 2009, avec bonification possible de 10 %. De la même manière, les associations et bailleurs sociaux ainsi

que les habitats collectifs privés (copropriétaires, SCI, ...) observent la même baisse. Concernant les gîtes et chambres d'hôtes non bénéficiaires du crédit d'impôt, leurs subventions s'élèveront selon les cas à 15 ou 40 %. Ces diminutions concernent également les exploitations agricoles dont les aides, plafonnées à 115 000 euros, passent de 30 à 20 % en 2009. D'autres dispositifs complémentaires pourront s'ajouter **courant 2009**, par exemple sous la forme d'appels à projets. Leur définition n'est pas encore arrêtée dans l'attente des nouvelles modalités du crédit d'impôt et des dispositifs nationaux déjà annoncés comme le fonds chaleur.

www.energievie.fr
et www.ademe.fr/alsace

LES 10^{ÈMES} ASSISES NATIONALES DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

auront lieu à Grenoble les 28, 29 et 30 janvier 2009 sur le thème : «Énergie, climat... une vraie chance pour nos territoires ?...» et sont organisées par Grenoble Alpes Métropole en partenariat avec la Communauté urbaine de Dunkerque. Renseignements et inscriptions : Grenoble-Alpes Métropole - Myriam Wuyam
Tel. : 04 76 59 56 83
myriam.wuyam@la-metro.org
www.assises-energie.net

LE SALON DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

se tiendra du 25 au 28 février 2009 à Lyon Eurexpo. Au programme : la production d'énergie, les solutions des énergies renouvelables, les énergies renouvelables intégrées au bâtiment.
Contact : Claudie Costes - assistante commerciale
Tel. 04 78 176 318
batiment@sepel.com
www.energie-ren.com

LES FORMATIONS FEEBAT

Module 1

Vendredi 23/01/09 et lundi 26/01/09

Vendredi 13/02/09 et lundi 16/02/09

Vendredi 13/03/09 et lundi 16/03/09

Module 2

Lundi 09/02/09 et mardi 10/02/09

Lundi 09/03/09 et mardi 10/03/09

Lundi 30/03/09 et mardi 31/03/09

☼ Contact FFB Alsace

Franck Soccio

Tél 03 88 35 72 00

OBJECTIF BBC

☼ Appel à projets : Bollwiller en exemple

L'appel à projets «bâtiments économes en énergie», lancé par la Région Alsace et l'ADEME, intègre de nouveaux programmes. Ainsi, à Bollwiller, la résidence «Le Parc du Muehlmaten» est conçue sous le signe de la basse consommation énergétique. Un projet en tous points exemplaire avec une concentration des efforts sur l'étanchéité, l'isolation, les brise-soleil

orientables, le solaire thermique, le chauffage individuel gaz centralisé basse température à condensation, la VMC double flux à haut rendement, l'équipement en luminaire fluo-compact avec détecteurs. Autant d'investissements qui permettront à cet ensemble de 15 logements d'optimiser les consommations et de compenser le surcoût du bâtiment BBC-Effinergie d'environ

15 % par rapport à une construction aux normes RT 2005 aujourd'hui dépassées. Les fiches «appels à projets» sont consultables sur le site www.energievie.fr, rubrique «documentation / pour les professionnels du bâtiment».



❖ « Nous voulons doper les projets collectifs »

Au lendemain de l'assemblée générale du Cluster Alsace énergivie, Christophe Moschberger, son animateur, revient sur le bilan 2008 et fixe les objectifs pour 2009.



Deux ans après le lancement du cluster énergivie, vos premiers objectifs sont-ils atteints ?

En deux ans, nous sommes passés d'une phase de lancement à une phase opérationnelle. Nous avons constitué un réseau de **150 membres** et permis à l'Alsace d'affirmer des compétences spécifiques en énergies renouvelables et en basse consommation. Ce réseau est aujourd'hui opérationnel et

fonctionne sur la base de **quatre groupes de travail** : photovoltaïque, solaire thermique, financement des bâtiments basse consommation et journées « offre et demande ».

Quelles ont été les principales initiatives de ces groupes de travail ?

Nos équipes se rencontrent régulièrement pour affiner ou développer de nouveaux projets. Et les idées n'ont pas manqué.

Le groupe financement des bâtiments BBC a, par exemple, étudié la mise en place d'un montage financier pour financer le surcoût lié à la basse énergie. Le groupe photovoltaïque travaille avec une dizaine d'entreprises pour faciliter **l'intégration de modules photovoltaïques** dans les maisons à colombages. Le colloque « sorgho » a permis d'analyser le recours à cette plante à courte rotation en tant qu'alternative au bois comme source d'énergie. Nous avons organisé une conférence spécifique sur les nouvelles techniques photovoltaïques. Le Cluster a également mené un gros travail de **prospection** pour étendre la chaîne de producteurs d'équipements énergies renouvelables. En somme, notre rôle est de baliser le développement d'un secteur en pleine croissance en privilégiant la **réflexion collective**.

Quelle est la priorité pour 2009 ?

Nous avons mis en place, il y a quelques mois, un comité stratégique chargé d'orienter notre plan d'actions. En 2009, une priorité est clairement affirmée : l'initiation et le développement de **projets collectifs**. Nous allons éditer un **annuaire** qui va identifier les compétences alsaciennes et encourager les partenariats

entre les entreprises du secteur. Nous mènerons également une action collective par le biais d'un **stand à l'occasion du salon des énergies renouvelables** (25 au 28 février 2009 à Lyon). Pour élaborer des projets collectifs, nous allons nous appuyer sur un cabinet de consultants spécialisé en intelligence collective. Et puis, il nous faut développer la **coopération avec d'autres clusters**. Des projets sont déjà bien avancés avec la Haute-Autriche et un partenariat entre l'INSA et l'université de Wels pour des formations communes sur les énergies renouvelables et la basse consommation. Nous sommes aussi en contact avec la Région Languedoc-Roussillon et la Wallonie pour des échanges de savoir-faire. L'Alsace a une belle carte à jouer en mettant en avant ses compétences en basse consommation, un marché avec de grandes perspectives de développement.

❖ **Contact Cluster Alsace énergivie**
Christophe Moschberger
Tél 03 89 20 82 76
www.energievive.eu

INFO +

Dans la perspective de développement d'une filière ENR+BBC en Alsace, le cluster énergivie édite un annuaire affichant le profil des entreprises alsaciennes de ce secteur. Pour y figurer, rien de plus simple : il suffit de remplir un formulaire en ligne www.region-alsace.eu/dn_cluster-alsace-energievive. Cet annuaire permettra aux entreprises d'être facilement identifiables par des partenaires potentiels et d'être visibles par l'ensemble des acteurs du secteur.

❖ BBC : quel impact sur les petites entreprises ?

La prochaine réunion « offre et demande » du cluster Alsace énergivie aura lieu le **15 janvier 2009 à 17 h 00 au château Kiener à Colmar**. Elle portera sur les bâtiments basse consommation et les exigences vis-à-vis des maîtres d'ouvrage, des élus ou encore des promoteurs et des services

de la construction. Quatre thèmes seront déclinés au cours de ce rendez-vous : les responsabilités et le travail supplémentaire liés à la construction des bâtiments basse énergie, comment monter un bon programme « basse énergie », la formation des élus pour accentuer le développement de la basse

consommation, l'impact de ces constructions sur les petites entreprises en termes de charge de travail et d'organisation.

❖ **En savoir plus ?**
www.energievive.eu